

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Date limite : 15 février 2023 pour examen en 2023

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante : <u>https://ich.unesco.org/fr/formulaires</u>

Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Traditions pour Demain

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Traditions for Tomorrow

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

90007

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation :	Traditions pour Demain
Adresse :	22, rue Rothschild, 1202 Genève, Suisse
Numéro de	+41 22 796 0980

téléphone :		
Adresse électronique :	info@tradi.info	
Site Internet :	www.tradi.info	
Autres informations pertinentes :		
A.3. Personne à contacter pour la correspondance		
Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.		
Titre (M./Mme, etc.) :	Mme	
Nom de famille :	Gradis-Johannot	
Prénom :	Christiane	
Institution/fonction :	Vice-présidente	
Adresse :	22, rue Rothschild, 1202 Genève, Suisse	
Numéro de téléphone :	+ 41 79 629 12 30	
Adresse électronique :	c.gradis@tradi.info	
Autres informations pertinentes :		

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

^{1.} Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.

Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <u>https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503</u>.

B.1. Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Accompagnement et financement de projets liés à la recherche, la diffusion et la formation sur les expressions du PCI principalement en Amérique latine auprès d'organisations autochtones et de minorités afro-descendantes. Organisation de rencontres de capitalisation d'expériences et de formation sur la participation aux efforts publics de sauvegarde du PCI.

B.2. Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission** de **et** l'**éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Projets divers avec des organisations de la société civile, notamment au Guatemala, au Nicaragua, en Colombie, en Equateur, au Pérou et en Bolivie dans les domaines de l'éducation, de la communication (radio, TV, réseaux sociaux) sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles, les règles de gouvernance des groupes cibles de l'ONG.

B.3. Décrivez la participation de votre organisation à **l'inventaire et** à la **recherche** sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Projets avec des ONG locales ou des structures de gouvernance locale autochtones de recherche et de diffusion, <u>parmi beaucoup d'autres</u>, sur les sites sacrés (Colombie), les méthodes traditionnelles de gestion de l'eau (Pérou et Bolivie), les racines et la diffusion de la langue kichua (Equateur), les rites afrocolombiens liés à la pêche (Colombie), les pouvoirs spirituels des sages miskitos (Nicaragua).

B.4. Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Pas de participation à ce type d'élaboration, mais oui à des politiques d'éducation en lien étroit avec nos partenaires sur le terrain, notamment au Guatemala, au Nicaragua, en Equateur et en Bolivie.

B.5. Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Sensibilisation des communautés locales notamment au rôle de la sauvegarde du PCI dans le cadre des travaux de la Convention 2003 au niveau multilatéral et local. Informations communiquées sur le processus au niveau multilatéral et sur les politiques nationales dans leur

pays (inventaire, politiques de sauvegarde, inscriptions sur les listes et leurs suites) et dans la région (CRESPIAL, etc.)

B.6. Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Notre ONG depuis ses débuts (1986) a sensibilisé les communautés locales dans ses pays d'intervention (12 au total en Amérique latine) au PCI par le soutien de près de 700 projets de taille différentes et dans des secteurs très variés. On sait pour tout public cible que l'efficacité d'un plaidoyer thématique ou d'un capacity building peut s'arrêter vite s'il n'est pas relayé par des actions concrètes. C'est ce à quoi en priorité s'emploie notre ONG.

B.7. Décrivez la participation de votre organisation à la facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Cette facilitation se fait par la mise en réseau par notre OING au niveau national et régional entre détenteurs et acteurs du PCI et par la réflexion et la définition de stratégie en lien avec l'élaboration de propositions de projets concrets. Une des contributions que nous considérons particulièrement importantes est de faire bénéficier aux uns de ce que nous avons pu constater ou construire avec les autres.

B.8. Décrivez l'engagement de votre organisation dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.

Ne pas dépasser 250 mots

Nous n'intervenons en principe pas avec les autorités gouvernementales chargées de la sauvegarde du PCI sinon les informer des actions que nous soutenons ou pour les encourager à s'intéresser ou prendre en compte des initiatives locales dont elles ne sont pas au courant. Notre engagement se situe au niveau d'une coopération au niveau national, ou régional parfois internationales entre des acteur et détenteurs du pci.

B.9. Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.

Ne pas dépasser 250 mots

Aucune

B.10. Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.

Ne pas dépasser 250 mots

Aucune sinon une information donnée à des communautés locales qui parfois ont

débouché sur des présentations de candidatures exclusivement concernant les bonnes pratiques de sauvegarde.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- Coopération avec les centres de catégorie 2
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- Coopération avec les Chaires UNESCO
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- Soutien financier du Programme de participation
- Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

Impossible de cocher les cases !

Coopération avec les bureaux hors-siège

Coopération avec les bureaux hors-siège lors de projets soutenus dans le cadre du PP via notre ONG

Coopération et échange de contacts et d'expériences avec CRESPIAL du temps de sa précédente directrice

Coopération avec les Commissions nationales dans le cadre des PP via notre ONG et au niveau de la comnat suisse, lorsque le Président de notre ONG était alors son Vice-président pour la culture. Dans ce cadre une action intensive a été menée au lancement de la mise en œuvre de la Convention en Suisse (inventaire, recherches académiques, sélection des éléments du PCI pour les candidatures aux listes).

Soutien chaque deux années jusqu'en 2020 de projets via le PP.

Exposition de notre ONG sur les grilles de l'UNESCO en 2017 « Amérindiens : les traditions et les savoirs », et sur divers autres sites en France et en Suisse avec le patronage de l'UNESCO et des comnats suisse et française.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis 2015, Namibie, Ethiopie, Corée du Sud, Maurice, Bogota

D.2 Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphes 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

Non

D.3 De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?

Ne pas dépasser 500 mots

Lancement et coordination du Forum des ONG du PCI, notamment par la mise sur pied de son Comité de pilotage, la rédaction de son règlement et de son code de conduite.

Intervention lors des sessions du Comité sur la sauvegarde notamment sur la sauvegarde du PCI en situation de crises et de conflits armés.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphes 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

E.1. Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?

Ne pas dépasser 250 mots

Les personnes actives au sein de Traditions pour Demain qui suivent plus particulièrement les travaux du Comité peuvent travailler indifféremment en anglais, français et espagnol. Seul une personne serait apte à conduire ces travaux. **E.2.** Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.

Ne pas dépasser 250 mots

Notre ONG n'a pas travaillé dans des domaines du PCI. Par son action sur le terrain, elle encourage par les projets soutenus de très nombreuses organisations et communautés qui, elles, travaillent dans des domaines du PCI.

E.3. Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.

Ne pas dépasser 250 mots

Analyse des demandes de soutien qui lui parviennent des communautés et ONG locales pour des projets de sauvegarde du PCI, évaluation de la légitimité et la capacité de ces groupes à mener les projets et évaluation de ces mêmes projets en cours de mise en œuvre.

E.4. Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.

Ne pas dépasser 250 mots

Oui.

E.5. Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.

Ne pas dépasser 250 mots

Traditions pour Demain travaille au niveau international depuis sa création par le soutien à des réseaux et la sensibilisation sur des environnements internationaux à la sauvegarde du PCI. Elle est également présente depuis de nombreuses années comme observatrice à l'OMPI et particulièrement au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <u>https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422</u>.

🖲 oui

C non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom :	Christiane Gradis-Johannot
Titre :	Vice Présidente
Date :	14.02.2023
Signature :	
	Obstanfindis